

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Lundi 05/02/2024, à 19h00



Présents : Patrick, Martine, Françoise, Frédéric, Corinne ; Invité : Alain  
Excusés : Virgile, Marjorie

### Infos Restauration :

- **Nouveaux fournisseurs : Azade et Brasserie de l'Être**, en remplacement de Biocoop et de La Parisienne (plus de choix, produits plus locaux et qualitatifs, rapport qualité prix similaire pour Azade, un peu plus cher pour la Brasserie de l'Être : à tester).
- **Fromages** : Fournisseur de chèvre frais (produits bio de l'Anjou), 4 produits en test à 2,5€.

### Partenariat La Cloche :

- **Formation** : L'association La Cloche, dont nous sommes partenaires (nous faisons partie de son réseau Le Carillon d'aide aux sans-abri, à qui nous offrons 20 bons-repas + 10 soupes par mois), assurera au Moulin à Café une formation « d'accueil des sans-abri » le samedi 10 février à 15h00, pour les salariés, les membres du CA et les bénévoles.
- **Toilettes** : La Cloche demande si nous voulons intégrer le réseau "Ici Toilettes" d'un de ses partenaires. Ok sous réserve : on teste 2 mois, avant de confirmer notre engagement.

### Les travaux au Moulin à Café :

- **Travaux des toilettes** : Nous changerons cet été le cumulus par un chauffe-eau instantané plus petit (veiller à sa puissance). Il faudra dessiner un plan, aplanir le sol, rouvrir la bouche d'évacuation d'eau au sol, rhabiller les murs, changer de mobilier, coffrer les tuyaux. Un lave-linge aux WC ? Le CA n'est pas convaincu, négociations d'abord avec le Crous.
- **Ponçage des tables** : nous lancerons un chantier participatif au printemps. Appel à inscription des bénévoles et des **adhérents** pour nous donner un gros coup de main !

### Animations :

- **Journée du 30/04** : malgré le pont, Patrick ouvrira l'après-midi pour nos habitués
- **Horaires des activités l'après-midi** : le CA observe des débordements horaires problématiques pour le fonctionnement du café, l'accueil des usagers tardifs le midi, le temps de pause des salariés le midi, et le cadre général de la programmation. Il est demandé aux bénévoles, salariés et **administrateurs** de faire respecter les horaires du programme, y compris pour les jeux de société... ou de faire des recommandations.
- **Trop d'affluence à la soirée Nausica** : le CA rappelle que la jauge maximale est de 55 personnes au café (50 assis + 5 debout). On peut être souple, mais nous sommes en responsabilité en cas d'incendie ou autre problème. Les **bénévoles** et les **salariés** sont fondés à dire que nous sommes complets et à mettre une affiche qui l'indique sur la porte.
- **Soirée Slam** : Pour la reprise d'Universlam, la soirée n'est pas entrée dans la thématique de notre semaine écologique. Et un recadrage a dû être fait sur une chanson à caractère politicien, alors que le café est apolitique. Restons vigilants sur le cadrage de notre programmation ! Par ailleurs, il a été

annoncé que les prochaines soirées commenceraient à 19h15. Le CA accepte 19h30, mais pas 19h15 pour laisser nos autres adhérents dîner même s'ils ne sont pas intéressés par le slam (**Julien** informe King Bobo)

- **Le Photo Club Paris Val de Bièvre prépare un photo-reportage su le Moulin à Café** : ses photographes seront présents les 2 février (slam), **14/02** (aide aux devoirs, chantons ensemble, jeux de société), 21 février (visite cimetière Montparnasse), 23 février (pluche, cuisine, repas), un mardi (AMAP), autres dates possibles. Objectif : exposition au Moulin à café, utilisation des photographies offerte au Moulin à Café.
- **Date d'un grand marché des créateurs** arrêté au samedi **18/05**  
Attention à bien anticiper la fin du marché des créateurs selon le reste de la programmation pour éviter les chevauchements et les énervements (cf. le dernier marché des créateurs).
- **Fête internationale du jeu** : Elle sera organisée place de la Garenne le samedi **25/05** par les Conseils de quartier du 14e et avec l'association Florimont, 1.000 visiteurs attendus. Le Moulin à Café ne pourra pas nourrir gratuitement 700 bénévoles comme demandé, mais nous serons ouverts comme d'habitude. A prévoir : sandwiches et/ou restauration adaptée.
- **Article Paris.fr paru le 02/02**  
Le CA demande à **Julien** de (re)faire circuler par mail cet article au CA, qui ne l'a pas vu

#### Vide-grenier du 28 avril :

- **Date arrêtée au 28/04, intitulé modifié** en « Vide grenier associatif et solidaire ». Il faut réimprimer les 3 banderoles avec ce nouveau nom + prévoir la place de la date (**Clara**).
- **Proposition d'un stand offert "partagé"** pour les assos qui ne peuvent pas être dispo toute la journée. Réponse du CA : non car le stand est offert pour les assos qui s'engagent à tenir le stand toute la journée. Le stand ne doit pas rester vide, sinon le principe du vide-grenier associatif ne marche plus (deux assos peuvent s'arranger entre elles).
- **Nom des 4 assos invitées** : les trouver d'ici le **22/03** pour les inscrire au programme. Il faut lancer un "appel à candidatures" aux assos de solidarité du 14e mi-février. (**Julien**)
- **Nom des artistes** : trouver les groupes de musique pour mi-mars. **Alain**, invité au CA, se charge de nous trouver des musiciens le matin + l'après-midi. Il les cherchera en mars, il nous faut une réponse le **22/03** pour les inscrire au programme.
- **Offrir aux artistes** : 1 repas ou 1 sandwich + 2 boissons + rémunération d'environ 50€ /pers. (soit 150€ / groupe) + un chapeau au sol.
- **Horaires des musiciens** : 11h-13h ; puis 13h30-15h30 ; puis 16h-18h (3 musiciens maxi par groupe, soit 3 groupes x 3 personnes x 50€ = dépense de 450€)
- **Lancement d'une tombola** au profit d'une asso de solidarité. Le CA propose La Carriole solidaire (demander en février s'ils sont ok, sinon le Marché solidaire). La prochaine fois, le nom de l'asso à soutenir sera choisi par nos usagers, le soir d'un « Moulin à Projets ».
- **Trouver une bonne méthode** d'organisation d'une tombola sur internet.
- **Solliciter les commerçants** pour qu'ils offrent des lots, dont un gros lot (Pernety, Gaité...)
- **Vendre des billets** de tombola, fixer le prix à 2€. Tirage au sort le **28/04** à 17h30.
- **Communication** : imprimer les banderoles, faire un programme du jour, créer l'affiche, la diffuser un mois avant (print, tracts, commerces, web, réseaux sociaux, sites vide-grenier).

#### Ressources humaines :

- **Retour de Daouda** : prévu le mercredi 7 février au matin.
- **Recrutement en cuisine** : le CA souhaite garder Brigad pour l'instant, pour sa souplesse.
- **Formation Gabriel** à l'alimentation durable, via la CRESS IDF : on y ré-adhère ! (**Martine**)

### Mesure d'impact de l'ESS et agrément ESUS :

- **Les structures de l'économie sociale et solidaire** ont besoin de **mesurer leur impact** social pour mieux communiquer sur leurs actions et pour trouver de nouveaux partenaires. Nous avons donc enclenché fin 2023 une démarche de mesure d'impact avec AlterActions. Formulaires finalisés fin février, puis à envoyer aux bénévoles/usagers en mars (**Eulalie**).
- **Nous allons aussi demander l'agrément ESUS** ("entreprise solidaire d'utilité sociale"), signe d'appartenance aux valeurs et aux principes de l'ESS, qui nous ouvrira les portes de la finance solidaire si nous devons en avoir besoin un jour (**Eulalie, Julien, Fred**)
- **Pour une gouvernance plus participative**, après l'affichage des comptes-rendus du CA, nous engageons ce mois-ci une démarche de dialogue avec nos usagers, inscrite dans notre programmation (un mardi soir tous les deux mois). Bienvenue aux propositions !

### Date de l'AG décalée :

- **En raison du vide grenier** prévu le lendemain 28/04, on décale l'AG prévue initialement le 27/04. L'AG 2024 du Moulin à Café **aura finalement lieu le samedi 20/04 de 10h à 12h30**. Démarrer le rapport d'activités en février, prévenir adhérents et partenaires en mars (**Julien**)
- **Le CA propose une AGE durant les 15 premières minutes de l'AG**, pour inscrire :
  - dans les statuts : l'adresse sise au 9 place de la Garenne
  - les modalités de candidature au CA (profil/compétences, profession de foi, délais...)
  - au règlement intérieur : d'éventuelles sanctions disciplinaires de l'employeur

### Prochains CA : lundi 19/02 (avec la comptable), puis le 4/03, puis le 8/04 (avec Julien)

### Finances :

- **Don exceptionnel** : la Fabrique Bohème a fermé et nous fait un don de plus de 5.000€ !
- **Fiches de caisses** : **Fred** va refaire les fiches de caisse pour qu'on fasse une clôture le midi et une autre le soir. Cela permettra de mieux voir d'où viennent les écarts de caisse.
- **Caisse Clyo** : le CA demande à **Julien** de solliciter une formation **Clyo** au « vidage » des fichiers, au changement de mémoire ou de disque dur, et au logiciel de gestion des stocks.
- **Dossiers de subvention envoyés** : Trophées ESS de la Ville de Paris ; Appel à projet seniors Ville de Paris ; AAP Seniors de la CAF ; Nouveau service AFAS de la CAF (envoyée le 30/01) ; Fondation Crédit Coopératif "prix de l'inspiration ESS 2024 ».
- **Dossiers en cours** ou à venir : AAP Alimentation durable de la Ville de Paris (date limite le 27/02) ; Campagne 2024 FDVA 2 "Fonctionnement et innovation" (avant le 25/03) ; Budget participatif jardins partagés (mise à jour la demande 2022, non versée) ; Fonjep en cours.
- **Nous avons été sollicités** pour un appel d'offre Restauration pour les J.O, Julien ne pense pas qu'on puisse y répondre. Réponse du CA : cela semble en effet inutile.